

ECOLIENGE rappelle LIN DORE BIO 250g ,500g, 2.5kg, 25kg et Bigbag.



- Noms des modèles ou références concernés : 000803 - LIN DORE BIO 250G / 001385 - LIN DORE BIO 500G / 001746 - LIN DORE BIO 2.5KG / 002510/002502 - LIN DORE BIO 25KG / 002155 - LIN DORE BIO BIGBAG
- Marque : Sans Détour
- GTIN 3760346021233 Lot 253510001 Date de durabilité minimale 30/04/2027
- GTIN 3760346021233 Lot 260210015 Date de durabilité minimale 31/05/2027
- GTIN 3760346021233 Lot 261260009 Date de durabilité minimale 30/09/2027
- GTIN 3760346022193 Lot 253510008 Date de durabilité minimale 30/04/2027
- GTIN 3760346022193 Lot 261040016 Date de durabilité minimale 31/08/2027
- GTIN 3760346023008 Lot 253560008 Date de durabilité minimale 30/04/2027
- GTIN 3760346023008 Lot 260540005 Date de durabilité minimale 30/06/2027
- GTIN 3760346023008 Lot 260720004 Date de durabilité minimale 31/07/2027
- GTIN 3760346023008 Lot 261170003 Date de durabilité minimale 31/08/2027
- GTIN 3760346024791 Lot 260850014 Date de durabilité minimale 31/12/2026
- GTIN 3760346024791 Lot 261470008 Date de durabilité minimale 28/02/2027
- GTIN 3760346020434 Lot 260140005 Date de durabilité minimale 31/10/2026
- GTIN 3760346020434 Lot 261470001 Date de durabilité minimale 28/02/2027
- GTIN 3760346023879 Lot 260820011 Date de durabilité minimale 23/03/2027
- GTIN 3760346023008 Lot 261560009 Date de durabilité minimale 31/10/2027
- Conditionnements : Sachets de 250g ,500g, 2.5kg, Sacs Kraft de 25kg et Bigbag.
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : LE MARCHE DE LEOPOLD / NATUREO / INTERMARCHÉ / SATORIZ / OSMOSIA / BIOMONDE / SUPER U / VITAFRAIS / BIOFRAIS / ACCORD BIO / LA FOURCHE / KERAMIS / GREENWEEZ / ACTIBIO / E. LECLERC / AUCHAN / INDEPENDANTS

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Teneur en acide cyanhydrique supérieure à la teneur maximale autorisée
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre